

Un document sur le mouvement syndicaliste de la Suisse romande en 1907

Autor(en): **Vuilleumier, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **19 (1969)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MISZELLEN MÉLANGES

UN DOCUMENT SUR LE MOUVEMENT SYNDICALISTE DE LA SUISSE ROMANDE EN 1907

Par MARC VUILLEUMIER

Au début du XX^e siècle, le mouvement ouvrier prend, en Suisse romande, une voie particulière qui le différencie profondément de celui du reste de la Suisse. Partis socialistes cantonaux beaucoup plus faibles qu'à Zurich et à Bâle, ébranlés par de fréquentes crises suivies des inévitables scissions (Genève, Lausanne); syndicats aux effectifs souvent squelettiques – à l'exception de quelques professions: typographes, industrie horlogère du Jura – rejetant pour la plupart l'organisation centralisée telle que la défendait la Fédération suisse des syndicats professionnels (Gewerkschaftsbund) et lui opposant l'Union ouvrière locale. C'est ce syndicalisme qui donne au mouvement ouvrier de la Suisse romande son originalité. Mécontents de la politique des partis socialistes de leurs cantons, les syndicats, ou tout au moins la plupart d'entre eux, penchent de plus en plus vers l'antiparlementarisme; au bulletin de vote, à la collaboration avec le Parti, ils opposent l'action directe extra-parlementaire, menée sur le lieu même du travail. Influencés directement par la C.G.T. française, ils se rattachent à ce syndicalisme révolutionnaire qui est alors, outre Jura, au faite de son développement. Ainsi, en 1905, se forme une Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande qui se réclame de ce courant et dont l'organe, la *Voix du Peuple*, paraîtra de 1906 à 1914.

Syndicalisme révolutionnaire et non anarcho-syndicalisme, soulignons-le, car il importe de définir le mouvement à partir de ses intentions, de son projet, en tenant compte de ses propres visées et non en lui appliquant des concepts forgés par ses adversaires, dans le feu de la polémique. Or le terme employé par les militants de la C.G.T. et par ceux de la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande est exclusivement celui de syndicalisme révolutionnaire. S'agirait-il d'un camouflage, d'une prudente dissimulation de l'anarchisme qui en constituerait le noyau, l'élément moteur? Effectivement, des anarchistes participent au mouvement, mais leurs conceptions sont dif-

férentes; pour eux (et pas même pour tous), le syndicat est peut-être un moyen, une école, mais il ne peut se substituer aux groupes anarchistes qui, seuls, permettent aux ouvriers de se former et de devenir de véritables libertaires; il peut encore moins prétendre former un élément de la société nouvelle comme l'affirment les syndicalistes révolutionnaires pour lesquels, au contraire, le syndicat se suffit à lui-même, car il est la seule organisation réellement révolutionnaire possible, parce que fondé sur le terrain de la production, là où l'ouvrier ne peut qu'être en opposition avec le capitalisme et avec l'ensemble de la société¹.

D'ailleurs la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande n'a cessé de s'insurger contre ceux qui voulaient la réduire à n'être qu'une organisation anarchiste. Son organe, la *Voix du Peuple*, protesta auprès de la rédaction des *Temps nouveaux* qui l'avait fait figurer dans une liste de journaux anarchistes². Le 30 juin 1907, l'Union ouvrière de Lausanne, par une lettre de son président, Henri Baud, et de son secrétaire, Gustave Noverraz, s'élevait amicalement contre l'épithète de libertaire que lui avait appliqué Huggler, le secrétaire de la Fédération des ouvriers sur métaux. Les deux signataires montraient que leur organisation, contrairement aux anarchistes, prenait part aux votations; elle avait recommandé le rejet de la loi sur les tarifs douaniers, l'acceptation de celle qui concernait la vente de l'absinthe, le refus du contrôle des produits alimentaires. «En outre, nous avons pétitionné auprès des pouvoirs publics. Nous avons longuement discuté et engagé tous les syndicats de Lausanne à étudier à l'avance la loi sur la durée du travail le samedi après-midi et la veille des jours fériés, et à exiger l'application stricte de cette loi. Ces nombreux exemples de notre activité légale suffiront, pensons-nous, à vous faire revenir de votre appréciation», concluait la lettre³. Huggler n'avait certes pas tort, lui non plus, en rétorquant que, malgré cette pratique peu compatible avec l'abstentionisme anarchiste, la couleur habituelle de la *Voix du Peuple* était libertaire. En effet, nombreux étaient les articles de Luigi Bertoni, Georges Herzig, Jean Wintsch et autres anarchistes en vue. Quand le mouvement déclina, à partir de 1910-1912,

¹ Sur l'opposition et même la rupture entre anarchistes et syndicalistes révolutionnaires, voir les discours de Monatte et Malatesta dans *Congrès anarchiste tenu à Amsterdam, août 1907*, Paris 1908; l'essentiel en a été reproduit par JEAN MAITRON, *Ravachol et les anarchistes*, Paris 1964 (collection «Archives»), chapitre «anarcho-syndicalisme ou syndicalisme révolutionnaire». Parmi les nombreuses publications contemporaines, citons également ANDRÉ LORULOT et GEORGES YVETOT, *Pour ou contre le syndicalisme*, Paris, s.d., 32 p., réédition d'une série d'articles parus dans le *Libertaire*, d'octobre à décembre 1905.

² *Les Temps nouveaux*, 26 janvier 1907, n° 39: «à côté de tous ceux qui se déclarent anarchistes et le sont, il y a ceux qui se réclament de l'anarchie, auxquels on ne peut dénier ce titre quoique leur action soit plutôt néfaste à la diffusion des idées anarchistes, et il y a ceux qui ne se déclarent d'aucune théorie philosophique, mais dont l'action se rapproche de nous», ajoutait la revue anarchiste.

³ *Le Métallurgiste*, 6 juillet 1907. Quand, en 1964, nous avons interrogé Henri Baud, un ou deux ans avant sa disparition, il avait encore tenu à bien marquer cette différence et à souligner que, personnellement, il n'avait jamais été anarchiste.

leur tendance deviendra prédominante et les derniers numéros du journal seront presque une doublure du *Réveil*⁴.

On voit immédiatement la difficulté qu'il y a à étudier un mouvement dont la pratique n'est pas toujours en accord avec les déclarations de l'organe, et qui, par principe, se refuse à toute fermeture théorique, se voulant expression de la volonté et de la spontanéité ouvrière. Difficulté accrue par la pauvreté des sources : les papiers des principaux militants et de la plupart des organisations locales ont irrémédiablement disparu ; les archives cantonales n'ont, pour cette époque, que des versements incomplets (Genève), inexistant (Neuchâtel), ou ne les mettent pas à la disposition du chercheur (Vaud), qui se trouve ainsi bien défavorisé par rapport à ses collègues des pays voisins. C'est pourquoi il nous a paru bon de publier la lettre que l'on lira plus loin, car elle a le mérite de donner d'intéressantes précisions sur l'état même du mouvement syndicaliste et de sa pratique, et cela avec le souci d'apporter les faits et les exemples nécessaires pour emporter la conviction de son destinataire.

Ecrite par Achille Graber, elle est conservée dans les papiers de Paul Delesalle, qui était à l'époque secrétaire adjoint de la Fédération des Bourses du travail à la C.G.T.⁵ Achille Graber est moins connu que son frère, Paul E. Graber, instituteur, futur conseiller national et dirigeant socialiste en vue. Né à la Chaux-de-Fonds le 11 août 1879, mécanicien de précision, il n'en joua pas moins un rôle important au sein du mouvement ouvrier de sa ville natale, aux Jeunesses socialistes, dans son syndicat et comme administrateur de la *Sentinelle*⁶. Au printemps 1904, comme l'avait fait Charles Naine, il refusa d'effectuer une période de service militaire. Deux ans plus tard, ayant à nouveau retourné un ordre de marche, il fut arrêté le 23 juin 1906 et emprisonné à Brug⁷. Il ne sera libéré que le 2 février 1907, après avoir cumulé, lors de ses deux condamnations, 383 jours de prison.

⁴ Peu de travaux sur le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande ; un chapitre bref, mais bien informé dans JAKOB RAGAZ, *Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz*, Aarau 1938, p. 203-220 ; on y trouvera des références aux publications contemporaines ; des pages rédigées par un ancien adversaire du mouvement, CHARLES HUBACHER, « Le mouvement anarcho-syndicaliste en Suisse romande », dans *Union syndicale suisse 1880-1930*, Berne 1933, p. 755-766, violemment hostiles ; enfin, une communication de ANDRÉ LASSERRE sur le mouvement dans le canton de Vaud, elle aussi peu favorable, dans *Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale - Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969 (Publications de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, vol. XX).

⁵ Institut français d'histoire sociale, Paris, Fonds Delesalle, 14 AS 14. Sur Delesalle, cf. JEAN MAITRON, *Le syndicalisme révolutionnaire. Paul Delesalle*, Paris 1952, 175 p.

⁶ Sur le milieu de la Chaux-de-Fonds, cf. RUDOLF MARTIN HÖGGER, *Charles Naine 1874-1926. Eine politische Biographie*, Zürich 1966, p. 96 et sq., passim. Secrétaire de la Fédération des ouvriers sur métaux, Achille Graber fut envoyé à Genève, en 1910. En 1911, il fut désigné pour préparer l'unification des syndicats de l'horlogerie et la formation de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère dont il fut secrétaire, à la Chaux-de-Fonds. En 1914, il fut nommé secrétaire de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux avec résidence à Berlin où il resta jusqu'en 1918. En 1919, il fut nommé rédacteur à l'Agence télégraphique suisse, poste qu'il occupa jusqu'en 1953. Il mourut à Berne, le 15 décembre 1962.

⁷ *Le Métallurgiste*, 7 juillet 1906.

Aucun document ne fait allusion aux rapports qui ont pu exister entre Delesalle et Achille Graber et nous ne savons comment ils sont entrés en relations. Il ne semble pas que le premier soit venu en Suisse ou que le second soit allé à Paris avant sa lettre. La liaison aurait pu être établie par James Guillaume. En effet, l'ancien militant de la première Internationale et de la Fédération jurassienne, depuis la capitale française où il s'était fixé, avait repris contact avec le mouvement ouvrier suisse. La C.G.T. lui semblait être la continuation de l'Internationale et il s'efforçait de nouer des relations entre elle et les éléments du socialisme et du syndicalisme suisse qu'il trouvait aptes à s'engager dans sa voie⁸. Il suivait avec sympathie les activités de la Jeunesse socialiste de la Chaux-de-Fonds et souhaitait la mettre en rapports avec la Ligue anti-militariste dont le siège était à Zurich. Écrivant dans ce sens à l'un des animateurs de celle-ci, le médecin zurichois Fritz Brupbacher, il lui signalait Achille Graber, qu'il connaissait personnellement; c'était, à ses yeux, un chrétien qui avait affronté la prison pour refus de servir, un garçon sérieux et dévoué⁹. Une autre lettre laisse entendre qu'il était en correspondance avec ce dernier¹⁰. Durant l'été de 1906, Guillaume se rendit en Suisse; le 4 septembre, il écrivait à Brupbacher qu'il rendrait visite à Achille Graber dans sa prison et lui porterait des livres¹¹. A son retour à Paris, en octobre, il passa toute une matinée au siège de la C.G.T., racontant à ses dirigeants, parmi lesquels Delesalle, ce qu'il avait vu en Suisse¹². On pourrait donc supposer que c'est par son intermédiaire que les deux hommes entrèrent en relations.

Mais on peut aussi se demander si la lettre d'Achille Graber était réellement adressée à Delesalle, car sa seule présence dans les papiers de ce dernier ne suffit pas à le prouver. Elle aurait pu être envoyée à James Guillaume qui, pour information, l'aurait transmise à l'un ou l'autre des dirigeants de la C.G.T. qu'il rencontrait fréquemment. L'hypothèse serait d'autant plus vraisemblable qu'à cette époque il était en relations assez étroites avec son pays natal: «On m'écrit de Suisse, les ouvriers syndicalistes et les intellectuels socialistes, les rédacteurs du *Réveil* de Genève, de la *Voix du Peuple* de Lausanne, de *Polis* de Zurich, etc. et je fais de mon mieux pour leur venir en aide», confiait-il à sa fille, le 14 avril 1907. D'autre part, les précisions qu'Achille Graber donne sur les salles de conférences de la Chaux-de-Fonds, sur le rôle

⁸ Sur l'activité de Guillaume à cette époque, cf. MARC VUILLEUMIER, «Notes sur James Guillaume historien de la première Internationale et ses rapports avec Max Nettlau et Jean Jaurès», *Cahiers Vilfredo Pareto*, n° 7/8, 1965, p. 81-109.

⁹ Papiers Brupbacher, Institut international d'histoire sociale, Amsterdam (= IHS), Paris, 11 janvier 1906. Guillaume avait rencontré A. Graber à la Chaux-de-Fonds durant l'été 1905 (*Voix du Peuple*, 10 février 1906).

¹⁰ *Ibid.*, Paris 11 mars 1906.,

¹¹ *Ibid.*, Neuchâtel, 4 septembre 1906.

¹² *Ibid.*, 22 octobre 1906. Il nomme ses interlocuteurs: Pouget, Griffuelhes, Latapie, Yvetot, Lévy, Delesalle.

d'un personnage aussi obscur que Dubois, semblent s'adresser à quelqu'un qui connaissait de près le pays, ce qui n'était pas le cas de Delesalle.

Quant à la proposition faite à Achille Graber de se rendre à Paris pour quelques mois, nous en ignorons la teneur et elle ne nous renseigne nullement sur le destinataire de la lettre. Que celui-ci ait été Paul Delesalle ou non, il n'en demeure pas moins qu'il faut souligner le rôle de James Guillaume qui fut, à cette époque, un vivant trait d'union entre le syndicalisme révolutionnaire de la C.G.T. française et les éléments du mouvement ouvrier suisse qui évoluaient dans une direction analogue¹³.

Dès sa sortie de prison, le 2 février, Achille Graber se rendit à Berne pour y rencontrer le secrétaire de la Fédération des ouvriers sur métaux, Auguste Huggler¹⁴. Nous ne savons rien de l'entretien, mais il semble bien que, dès lors, Achille Graber se consacre aux affaires syndicales. C'est sans doute dans le cadre de cette activité qu'il effectua ce voyage d'une dizaine de jours à Genève, Nyon et Lausanne dont il est question dans sa lettre. Le 7 mars 1907, Huggler lui écrivait : « Le Comité central a décidé hier soir de t'embaucher pour nous aider au bureau. Comme je t'ai déjà écrit, la place est provisoire, mais si tu veux rester, tu auras assez à faire jusqu'au prochain congrès auquel on soumettra la proposition de t'embaucher pour la partie romande¹⁵. »

En effet, le syndicat connaissait un essor continu ; la construction mécanique était en plein développement et les effectifs de l'organisation ouvrière s'accroissaient régulièrement : 3757 en 1903, 5929 en 1905, 11187 en 1906, 14510 en 1907, pour atteindre 17824 au début de 1908¹⁶. C'est en 1906 et en 1907 que les actions revendicatives furent les plus nombreuses¹⁷. Dans sa lettre, Achille Graber s'attendait à de dures luttes en Suisse allemande ; en fait, les industriels cédèrent et d'importants avantages furent obtenus sans grèves. La *Voix du Peuple*, pourtant peu favorable à la Fédération des ouvriers sur métaux, vantera la « prodigieuse activité » de celle-ci : « Partout des mouvements de salaires, partout des revendications sont présentées aux patrons. Et parmi ces revendications, nous voulons souligner celle de la diminution de la journée de travail. Plusieurs grands industriels ont préféré accorder cette diminution, plutôt que d'entrer en conflit avec la solide fédération des ouvriers sur métaux. D'autres, qui voulaient résister, ont dû céder. Une brèche sévère sera faite, à la fin de l'année, si ça continue, dans cette journée de dix heures à laquelle les patrons semblent se cramponner comme à une planche

¹³ Nous comptons d'ailleurs revenir d'une façon plus détaillée sur ce rôle trop ignoré de Guillaume dans le cadre d'une véritable biographie.

¹⁴ Archives de la FOMH, Berne, Copies de lettres, Huggler à A. Graber, 1^{er} février 1907 : Huggler attend Graber pour le lundi 4 ou le mardi 5 février : « Tout le reste verbalement. » Nous remercions M. Rudolf Wüthrich de l'aide qu'il nous a apportée dans cette recherche.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ ARNOLD KAMBER, *Der Schweizerische Metall- und Uhrenarbeiterverband. Geschichte. Tätigkeit. Tarifverträge*, Diss. Bern 1931, p. 52.

¹⁷ On en trouvera la statistique sous forme de tableaux dans KAMBER, *op. cit.*, p. 179-185.

de salut¹⁸.» Le *Volksrecht* constatait également que les luttes des derniers temps portaient leurs fruits et que même des patrons de l'Union des industriels de la construction de machines avaient dû céder et conclure des contrats collectifs avec le syndicat¹⁹.

La Suisse romande aussi s'industrialisait rapidement, comme le montre l'évolution du nombre des ouvriers occupés dans les établissements soumis à la loi sur les fabriques, mais l'organisation syndicale y était faible et la situation du mouvement ouvrier des plus complexes. Rien d'étonnant donc que la direction de la Fédération des ouvriers sur métaux ait songé à mettre à profit les qualités de l'un de ses meilleurs militants jurassiens. Engagé en principe pour des travaux de bureau, il se vit confier, dès le début, des responsabilités plus en rapport avec ses capacités et son expérience, ce qui souleva quelques objections au sein du Comité central: cet organisme avait-il le droit, de sa propre initiative, de coopter ce qui était en fait un nouveau secrétaire-adjoint? Finalement, on décida d'agir ainsi, sous réserve de l'accord du prochain congrès²⁰. Celui-ci, un an plus tard, ratifiera ce choix et élira régulièrement le nouveau secrétaire²¹. En fait, Achille Graber semble avoir hésité quelque temps à accepter l'offre de Huggler²²; lorsqu'il écrivait à son correspondant, le 11 mars, il comptait n'exercer que momentanément sa nouvelle activité. Selon ses dires, Huggler l'avait décidé en lui montrant le danger, en cas de refus de sa part, d'une pénétration des Grütliens. Pour expliquer cette crainte, il faut brièvement examiner quels étaient les rapports entre les différentes composantes du mouvement ouvrier suisse.

Si, en 1901, le congrès de Soleure avait, en principe, fondu en un seul bloc le Parti socialiste et le Grütli, la vieille association n'en conservait pas moins sa propre organisation et son journal. Elle regroupait, à l'intérieur du Parti, tous les éléments droitiers, opposés à la lutte des classes, à l'antimilitarisme, vénérant les institutions démocratiques de la Suisse et prêchant le respect de la légalité. En 1907, cette aile droite se heurtait, sur deux questions impor-

¹⁸ *La Voix du Peuple*, 13 avril 1907.

¹⁹ 13 avril 1907.

²⁰ Archives de la FOMH, *Protokolle der Sitzungen des Centralvorstandes*, 27 mars 1907: «Allerdings ist Genosse Graber bereits zur Aushilfe im Bureau engagiert worden, jedoch ist man in der Lage ihn für andere als Speditionsarbeiten zu beschäftigen. Der Präsident des Centralvorstandes [H. Kuhn] fürchtet eine Überschreitung der Kompetenzen, wenn das Bureaupersonal ohne Anfrage oder Mitteilung an die Mitglieder erfolge, jedoch einigt man sich dahin, dem nächsten Kongreß über diesen Punkt Bericht und Antrag zu stellen. Für die Anstellung wird Genosse Wymann in Aussicht genommen.»

²¹ *Protokoll über den Kongreß des Schweiz. Metallarbeiter-Verbandes*, abgehalten Samstag, Sonntag und Montag den 6., 7. und 8. Juni 1908 im Saale des Kasino Außersihl in Zürich, Bern 1908, 111 p.

²² Archives de la FOMH, *ibid.*, «Es wird auch bemerkt, daß die Anstellung des Genossen Graber im Protokoll nicht angegeben sei. Huggler erwidert, daß er erst abwarten wollte bis Genosse Graber sich ausgesprochen habe, ob er die Beschäftigung im Bureau annehmen wolle oder nicht.»

²³ 7 juillet 1906.

tantes, à l'opposition de la Fédération des ouvriers sur métaux : la question militaire et, surtout, celle des tribunaux d'arbitrage et des offices de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.

En 1906, le *Métallurgiste* s'était entièrement solidarisé avec Achille Graber lorsqu'il avait, pour la seconde fois, refusé le service militaire : « Courage, cher camarade, et sois assuré que, si tous les membres de notre fédération ne sont pas avec toi, il y en a quand même un bon nombre qui, grâce à la propagande faite par nos dirigeants, ira toujours en augmentant²³. » Et le journal justifiait cette attitude par l'intervention de l'armée dans les grèves et plus particulièrement lors de celle des maçons, à la Chaux-de-Fonds, en 1904. Le *Métallurgiste* fit naturellement campagne contre la loi sur l'organisation militaire de 1907, appelant ses membres à soutenir le référendum lancé par le Parti socialiste et à voter non. Quand une délégation travailliste vint en Suisse pour y étudier le système de milice dont elle envisageait de proposer l'introduction en Grande-Bretagne, Achille Graber ne manqua pas de témoigner devant elle, pour y contredire les affirmations de divers Grütliens et montrer à ses interlocuteurs que l'armée suisse, malgré ses particularités, jouait le même rôle que celle des autres Etats²⁴.

Dans le Jura, la *Solidarité horlogère*, l'organe des divers syndicats de l'horlogerie, représentait une tendance opposée. A l'automne 1904, son rédacteur, le Grütliéen Emile Hof, ancien député socialiste à Genève, établi à Bâle, se fit blâmer par des lecteurs et par des organisations ouvrières pour ses prises de position contraires à l'antimilitarisme. Le *Grütliener*, lui, en 1907, soutint les conseillers nationaux Alfred Brüstlein et Heinrich Scherrer qui, approuvés par le Bâlois Wullschleger, avaient voté en faveur de la loi sur la nouvelle organisation militaire et ne s'étaient pas élevé contre l'emploi des troupes lors des grèves, violant ainsi les résolutions du congrès extraordinaire du Parti socialiste tenu à Soleure en 1906. Une organisation socialiste zurichoise, celle du quartier de l'Industrie, ayant proposé, pour le prochain congrès, un blâme à l'égard des deux conseillers nationaux, toute une série de sections du Grütli ripostèrent par des résolutions en faveur de ceux-ci²⁵.

L'opposition n'était pas moins nette sur la question des offices de conciliation et des tribunaux d'arbitrage en matière de conflits collectifs défendus à la tribune du Conseil national par le conseiller d'Etat saint-gallois Heinrich Scherrer et proposés par lui aux délibérations du congrès socialiste qui devait se tenir à Saint-Gall les 23 et 24 mars 1907. Les syndicalistes n'y accordèrent d'abord que peu d'attention et ne réagirent qu'assez tardivement. Peu après sa sortie de prison, Achille Graber publia, dans le *Métallurgiste*, un article violemment hostile aux idées d'arbitrage : jamais les grèves n'avaient été plus justifiées qu'en cette époque de hausse du coût de la vie, encore accrue par l'entrée en vigueur, l'année précédente, de nouvelles taxes douanières protégeant l'agriculture. « Vouloir empêcher d'une façon quelconque les mou-

²⁴ *Le Peuple suisse*, 21 septembre 1907.

²⁵ *Grütliener*, entre autres, 18, 19 février, 1^{er}, 2, 4, 5, 15 mars 1907.

vements de salaires de notre époque,... c'est vouloir faire supporter aux ouvriers seuls toute l'augmentation du prix de la vie résultant des manœuvres des financiers terriens et industriels. Les mouvements de salaire et les grèves de l'époque actuelle sont donc plus légitimes qu'ils ne l'ont jamais été. Ce droit à la grève est sacré. C'est justement cette époque que les gouvernements choisissent pour essayer de mener les organisations ouvrières au gibet... Mais il paraît que, malgré toutes leurs expériences en ce domaine, ils n'ont pas acquis le tour de main voulu et c'est Scherrer, conseiller national plus ou moins socialiste – plutôt moins que plus – qui leur vient en aide. Et tous les députés socialistes de la précédente législature sont d'accord avec lui. Ils proposent rien moins que de nous passer au cou une fameuse corde de chanvre bien suiffée, dont nos autorités sauront déjà bien se servir.» D'ailleurs, comment arbitrer ? «Est-ce que ce sont des questions que l'on peut juger ? Lorsque deux forces économiques sont en présence, qu'est-ce qui est juste, qu'est-ce qui ne l'est pas ? C'est d'autant plus difficile d'établir un jugement sur le plus ou moins de salaire, parce que le salariat est une injustice... Ce qui est juste, c'est que la classe qui produit tout ait tout ce qu'elle produit... Aussi longtemps qu'elle n'en disposera pas en entier et qu'elle ne recevra [pas] l'équivalent de tout son travail, il ne peut être question de justice²⁶.»

A la veille du congrès de Saint-Gall, Achille Graber s'interrogeait : «Que fera le Parti socialiste ? Désavouera-t-il ses élus ou travaillera-t-il de concert avec la bourgeoisie à «discipliner les forces syndicales»²⁷ ?» En fait, les thèses de Scherrer furent adoptées par 169 voix contre 27, malgré l'opposition de la plupart des syndicalistes et de Charles Naine, représentant du Parti socialiste neuchâtelois, pour lequel il ne s'agissait pas tant de prévenir et d'empêcher les grèves que de les multiplier²⁸.

Revenant sur cette décision, Achille Graber s'en prenait à la nature de classe de l'Etat : «Est-ce que l'Etat qui met toute sa force au service du capital... peut créer une institution neutre entre le capital et le travail ? Est-ce que cet Etat peut ne pas être contre le prolétariat ? Dans la campagne de la séparation des Eglises et de l'Etat, dans le canton de Neuchâtel, un pasteur écrivait que «le rôle de l'Etat est de maintenir chacun à sa place». Il nous semble que ce pasteur a raison contre Scherrer. L'Etat n'est pas neutre ; le régime politique, écrit Fournière, est le reflet du monde économique, les meneurs politiques sont les instruments des possesseurs du capital.» Les institutions préconisées par Scherrer ne seraient qu'un rouage supplémentaire «qui permettra de désorienter un peu plus les ouvriers, sinon de les aveugler...

²⁶ *Le Métallurgiste*, 23 février 1907, article intitulé «Potence».

²⁷ *Ibid.*, 16 mars 1907, «En garde!».

²⁸ *Protokoll über die Verhandlungen des I. Kommunaltages und des ordentlichen Parteitages der Schweizerischen Sozialdemokratischen Partei*, abgehalten am 23. und 24. März 1907 in St. Gallen, Zürich 1907, p. 40–56. Compte rendu français dans le *Peuple suisse* du 26 mars 1907 ; textes des résolutions soumises au congrès dans le numéro du 16 mars.

La bourgeoisie essaye de canaliser le mouvement ouvrier, de le discipliner... pour l'étrangler»²⁹.

Tout autres étaient évidemment les réactions de l'aile droite du socialisme. Pour le *Grütli*, qui visait Charles Naine, les membres du parti qui voyaient dans les grèves plus que la simple revendication pécuniaire étaient sur les positions de l'anarchisme plus que de la social-démocratie; la grève n'était qu'une arme primitive, celle du mouvement ouvrier à ses débuts, alors qu'il n'était pas encore développé. N'étaient-ce pas, d'ailleurs, les organisations les plus jeunes et les plus faibles qui employaient encore ce moyen dépassé³⁰?

La *Solidarité horlogère*, de son côté, se réjouissait des décisions du congrès qui, cette fois, avait effectué du «travail pratique». «La grève est une arme à deux tranchants, on ne doit y recourir qu'en cas où tous les autres moyens ne nous procurent pas une solution satisfaisante. L'opinion exprimée d'encourager les ouvriers et les mettre en grève à tort et à travers, serait compromettre l'organisation ouvrière et jeter les ouvriers dans la misère. La puissance des ouvriers réside dans une organisation complète, et du moment où celle-ci est réalisée, le patronat est contraint de la reconnaître. L'expérience le prouve surabondamment³¹.

Entre les positions des Grütliens et celles d'Achille Graber et de ses amis, il y avait un véritable fossé. D'où le désir de ces derniers de ne pas laisser s'infiltrer à la tête de la Fédération des ouvriers sur métaux le représentant d'une tendance dont tout les séparait³².

Cette attitude aurait dû les rapprocher de la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande; la conception qu'Achille Graber se faisait du syndicat était assez proche de celle des syndicalistes révolutionnaires, ainsi qu'en témoignent ses articles du *Métallurgiste*. L'un d'entre eux, intitulé «La mission civilisatrice des syndicats» le montre nettement: «Si nous laissons faire la bourgeoisie, avec l'esprit de soumission, le manque d'initiative, le manque d'esprit critique qu'elle sème dans les masses, il est bien évident que toute notre civilisation aurait disparu... Mais si, malgré tout cela, nous conservons bon espoir, c'est qu'au côté de la bourgeoisie il y a une force capable d'une action pratique: le syndicat. C'est lui qui fait pénétrer un autre esprit dans les masses; c'est lui qui développe, chez les individus, les besoins nobles et élevés. Le syndicat est l'épine dorsale de la société future et la seule forme actuellement existante qui soit capable de conserver notre civilisation au travers d'une crise et surtout d'organiser la production dans le but de satisfaire les besoins des individus et de n'être pas un moyen de domination d'une classe sur une autre classe, mais un moyen de liberté... Devant l'importance de ce rôle, le syndicat grandit à nos yeux; ce n'est plus seulement la

²⁹ *Le Métallurgiste*, 6 avril 1907.

³⁰ *Grütli*, 27 mars 1907, «Die Streiks».

³¹ *Solidarité horlogère*, 6 avril 1907.

³² Il faut ajouter que les idées de Scherrer avaient trouvé un appui, au sein de la Fédération des ouvriers sur métaux, auprès de Franz Pechota, de Winterthur, qui fit paraître dans

puissance capable d'apporter des réformes dans la société actuelle, mais c'est l'organisation la plus sacrée de notre époque. Nous ne pourrions donc plus permettre que, par des alliances avec des groupes d'opinion, par de faibles ou de petites préférences personnelles, nous amoindrissions l'organisation syndicale ou que nous la laissions se détourner de son but³³.»

Le syndicat élément de la société future, se suffisant à lui-même et ne devant pas s'allier aux groupes d'opinion, c'est-à-dire aux partis socialistes ou, à l'opposé, aux groupes anarchistes, ce sont là quelques-uns des thèmes essentiels du syndicalisme révolutionnaire tels qu'ils apparaissent dans la Charte d'Amiens, adoptée en 1906. Il y avait là, incontestablement, un terrain propice au rapprochement avec la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande. Pour quelles raisons ne s'est-il finalement pas réalisé? Pour apporter les éléments d'une réponse valable, c'est toute l'histoire du mouvement ouvrier de cette époque qu'il faudrait esquisser. Bornons-nous simplement à relever l'importance primordiale qu'Achille Graber attache à l'organisation syndicale en tant que telle, même quand elle conserve encore un caractère corporatiste et modéré comme les syndicats horlogers du Jura; un syndicalisme de ce genre, dans la mesure où il regroupe une forte proportion des travailleurs, lui semble encore bien préférable aux organisations révolutionnaires, mais squelettiques et isolées des bords du Léman. C'est là sans doute qu'il faut chercher les motifs de l'éloignement toujours plus grand qu'il éprouvera à l'égard de la Fédération des unions ouvrières. Dès l'été 1907, James Guillaume confiait à Brupbacher que, d'après ses correspondants, Charles Naine et Achille Graber leur étaient hostiles et, quelques jours plus tard, que Spichiger, son vieux compagnon de la Fédération jurassienne, estimait que Graber ne serait jamais des leurs, car c'était un ancien «mômier»³⁴. Dès lors le fossé ne fera que s'élargir et les polémiques ne tarderont pas à le rendre infranchissable.

la *Schweizerische Metallarbeiter Zeitung* plusieurs séries d'articles à ce sujet, qui furent combattus par le président, H. Kuhn, et F. Thies, de la Fédération suisse des syndicats professionnels (cf., entre autres, 13 et 27 avril 1907; 4, 18 et 25 janvier 1908; 1^{er}, 22 et 29 février; 7, 14, 21 et 28 mars; 18 avril 1908...). Après que l'assemblée des délégués des fédérations syndicales, à Olten, le 10 novembre 1907, eut adopté une résolution repoussant les propositions Scherrer, malgré un amendement favorable de Greulich, le congrès de la Fédération suisse des syndicats professionnels, tenu à Bienne, les 18 et 19 avril 1908, adopta un texte identique, mais Pechota réussit à en faire biffer la condamnation expresse des commissions d'arbitrage. A Olten, Achille Graber avait voté la résolution, bien qu'elle ne lui donnât pas entièrement satisfaction parce qu'elle permettait la création de tribunaux d'arbitrage nommés par les parties en cause (cf. le *Métallurgiste*, 16 novembre 1907). Les deux journaux de la Fédération des ouvriers sur métaux avaient des rédactions totalement indépendantes. Si leurs prises de position sur les grandes questions du moment sont identiques, la façon dont elles les motivent, les conceptions politiques qui sous-tendent leur argumentation trahissent de notables différences.

³³ *Ibid.*, 13 avril 1907.

³⁴ Paris, 12 et 27 juillet 1907, IIHS, *ibid.*

Il y avait bien eu convergence théorique, mais le rapprochement s'était révélé impossible, car, comme le montre clairement la lettre d'Achille Graber, la pratique des deux tendances était par trop différente. Bien sûr, chacun avait de bonnes raisons pour croire qu'il agissait conformément à ses conceptions. D'où la référence au modèle français dont se réclamaient contradictoirement les deux partis, et les accusations d'inconséquences ou de mauvaise foi que se lanceront les antagonistes.

La tâche de l'historien n'est évidemment pas de trancher entre eux; elle consistera plutôt à cerner de plus près encore ces pratiques divergentes, à discerner dans quelles directions et comment elles évoluèrent et ce que cette évolution impliquait. Il s'agira aussi de déterminer comment s'élabora la théorie même de ces pratiques et le rôle qu'elle joua, elle aussi, dans l'ensemble du processus. Enfin, il faudra voir dans quelle mesure ces pratiques différentes de la lutte ouvrière correspondent à des clivages sociaux, dans quelle mesure leur évolution et leurs oppositions sont en relations avec les transformations profondes de l'industrie et de la condition de ses travailleurs dans la Suisse romande de ce début du XX^e siècle.

Chaux de Fonds, le 11 mars 07

Cher camarade,

Quand, dans une dernière lettre, je vous écrivais que je saurais bientôt quand je devrais partir, il s'agissait d'aller à Berne. Après avoir vu Huggler et pesé le pour et le contre et après en avoir parlé avec Naine et d'autres camarades, il était décidé que j'irais à Berne après quelques semaines. Mais voici que l'on m'écrit maintenant qu'il me faut aller le plus vite possible. Le travail est là, et de toute force il faut quelqu'un pour le faire. Huggler croit que si je n'y allais pas, les grütléens feraient une tentative pour pénétrer dans notre Verband (en français on dit Fédération). Je n'y vais que provisoirement et je ne peux pas refuser d'y aller maintenant, la bataille que nous allons livrer avec les industriels de la Suisse allemande est trop sérieuse, nous avons besoin de tout le monde et même des plus faibles. Plus tard, nous arriverons à avoir un peu moins de travail et je pourrai m'absenter pour quelques mois. A ce moment je vous écrirai et il y aura bien moyen de s'arranger. Je ne vous en remercie pas moins vivement pour l'offre que vous m'avez faite; et si dans quelques mois l'occasion se présente, je m'empresserai d'en faire usage. Donc nous en reparlerons. Je pars pour cette semaine à Berne, Wallgasse 4³⁵.

³⁵ Adresse du secrétariat de la Fédération des ouvriers sur métaux et de son journal, le *Métallurgiste*.

Il me semble que vous vous trompez sur la situation du mouvement dans le Jura et peut-être aussi sur celle du bord du Léman. J'ai été dernièrement passer une dizaine de jours à Genève, Nyon et Lausanne. Ce n'est évidemment pas suffisant pour s'en faire une idée rigoureusement exacte, mais j'en ai rapporté une bien mauvaise impression et s'il y a quelque part du gâchis, c'est bien là. A Nyon, où il y a un millier d'ouvriers, il y a 20 syndiqués³⁶. A Genève, le groupe le plus important et le plus sérieux au côté des typos sont les métallurgistes. Or il y en a 400 de syndiqués sur plus de 6000. Lors de l'affaire Bertoni, ils ont fait une assemblée populaire où l'on a voté un ordre du jour où il était question de la grève générale, et l'on nous a dit: «Vous voyez, quand il s'agit de l'action, ils sont là³⁷.» Mais on oublie de dire qu'il y avait une foule d'étudiants slaves qui applaudissaient. Une décision prise dans ces conditions ne semble pas avoir une bien grande valeur. On ne peut donc pas en tirer de conclusions sur la mentalité des non-syndiqués. Il m'a semblé voir, d'après des conversations, qu'elle est bien arriérée. Le mouvement syndical est très faible et le mouvement politique est un gâchis de tous les diables.

A Lausanne, les différents groupes sont entre eux comme chien et chat. Et il y en a, des différents groupes³⁸! D'un côté, on ne comprend le syndicat qu'affilié au parti. D'un autre côté, on ne conçoit que le syndicat antiparlementaire. Ces derniers sont persuadés qu'ils sont inspirés par le mouvement

³⁶ Le 27 octobre 1906, la *Voix du Peuple* lançait un appel pour fonder à nouveau l'union ouvrière locale; un article paru dans le même journal, le 11 décembre 1909, insiste encore sur la faiblesse de l'organisation syndicale à Nyon.

³⁷ A la suite d'un article commémoratif paru dans *Il Risveglio* du 28 juillet 1906, en l'honneur de Bresci, qui, en 1900, avait tiré sur le roi d'Italie Umberto I^{er} à Monza et l'avait tué pour venger la répression des troubles de Milan en 1898, l'anarchiste tessinois Luigi Bertoni avait été traduit devant les Assises fédérales, à Lausanne, qui, le 26 novembre 1906, l'avaient condamné à un mois de prison. A l'issue de sa peine, le Département de Justice et Police de Genève prit un arrêté d'expulsion à son égard, bien qu'il fût établi depuis 1891 en cette ville. La mesure suscita de violentes réactions dans les milieux ouvriers et souleva la réprobation de personnes fort éloignées du socialisme ou de l'anarchisme. A l'étranger, Anatole France et Francis de Pressensé intervinrent en faveur de Bertoni qui, finalement, bénéficia d'une tolérance provisoire qui dura ... jusqu'à sa mort, en 1947!

Le 17 janvier 1907, la Fédération des syndicats ouvriers de Genève, l'Union des ouvriers sur métaux, la Libre pensée, le Cercle coopératiste communiste et le *Réveil* avaient convoqué un meeting de protestation contre l'expulsion de Bertoni, à la salle Handwerck, qui était pleine à craquer. La résolution votée parle de défendre «par tous les moyens la liberté d'action de ceux qui travaillent à l'éducation des masses ouvrières». La presse l'interpréta effectivement, et à juste titre semble-t-il, comme une menace de grève générale (*Le Peuple suisse*, 19 janvier 1907, la *Voix du Peuple*, 26 janvier 1907).

³⁸ A Lausanne, non seulement les syndicats, mais le mouvement politique socialiste était profondément divisé. Dans le *Métallurgiste* du 6 juillet 1907, Huggler signalait qu'il existait trois unions ouvrières dans la seule ville de Lausanne! Un compte rendu d'une conférence qu'il y avait faite, peu auparavant, attribue aux lacunes du Parti socialiste les succès des libertaires; ceux-ci «ont bon temps, avec les dormeurs qui se trouvent à la tête du mouvement politique, à Lausanne, pour discréditer la social-démocratie dans les milieux ouvriers». Une scission où les raisons personnelles jouaient un grand rôle ne tardera pas à se produire, entre l'aile «rapiniste» et le reste du Parti.

français. Si c'est le cas, il ne faut pas nous poser le mouvement français comme modèle. Mais je suis à peu près certain qu'ils sont dans l'erreur. Les ouvriers à Lausanne ne sont pas bien dangereux pour le patronat, en revanche le nombre des syndicats jaunes augmente continuellement.

A La Chaux-de-Fonds et en général dans le Jura, on a suivi une autre méthode. Il y a à la Tschaux³⁹ environ 6000 ouvriers et ouvrières syndiqués. Il y en a 2500 à St-Imier. Un peu moins au Locle. Les syndicats se forment dans toutes les petites localités, c'est ainsi qu'à Fleurier, il y a 650 syndiqués. A Neuchâtel, je sais qu'il y a eu une recrudescence du mouvement syndical, mais je crois qu'il n'est pas bien fort, il manque de militants.

Dans le Jura il n'y a pas de jaunes et il ne risque pas d'y en avoir, le nombre des syndiqués est beaucoup trop grand. On a déjà une certaine puissance sur le patronat. Evidemment tous ces ouvriers ne sont pas conscients. Mais par le seul fait qu'ils sont groupés, nous avons beaucoup de chance de faire pénétrer l'idée de classe chez les ouvriers. Le seul fait de payer des cotisations les pousse à s'intéresser à leur sort. Ils ont l'occasion de lire le journal de leur corporation et les idées s'infiltreront sans beaucoup de bruit. La grande difficulté c'est d'amalgamer toute cette masse et d'agir de façon à empêcher toute division. Les bourgeois, les Dubois⁴⁰, l'ont déjà tenté à plusieurs reprises. Ils ont toujours échoué et leurs chances diminuent toujours plus; cependant, il nous faut encore faire attention. Pour le moment, notre propagande atteint l'immense masse ouvrière. La porte est ouverte, il faut faire attention de ne pas la fermer. Nous sommes donc obligés d'avoir des ménagements pour garder le contact avec cette masse.

Au bord du Léman, la porte est fermée. Ils n'ont pas contact avec la masse ouvrière, ils sont divisés et morcelés, les syndicats sont presque des groupes d'opinions. Ils peuvent prendre toute espèce de décisions et voter tout ce qu'ils veulent parce qu'ils ne sont que des petits groupes et qu'ils n'ont pas besoin d'avoir de ménagement pour personne [*sic*]. Il est vrai que de ce fait ils s'éloignent toujours plus de la masse des ouvriers inconscients et indifférents. Si nous entrions dans la fédération des unions ouvrières, les décisions prises par les syndicats des bords du Léman amèneraient sûrement des scissions dans le Jura et nous arriverions à une situation équivalente à celle du Léman. Or elle n'est pas enviable, ce serait un pas en arrière. Il y aurait des scissions parce que nous avons une masse d'ouvriers nouvellement organisés et qu'il pourrait se produire des Dubois. Il y a intérêt à avoir toute cette masse d'ouvriers avec nous et de pouvoir semer des idées chez eux. A la

³⁹ Nom familier de la Chaux-de-Fonds.

⁴⁰ Le mouvement ouvrier de la Chaux-de-Fonds et des environs compte plus d'un Dubois. S'agirait-il de Georges Dubois, président du syndicat des faiseurs de boîtes, qui sera élu député socialiste les 27 et 28 avril 1907 et qui représentait une tendance modérée, proche du Grütli? Nous ne savons rien de son activité ni des faits auxquels Graber fera allusion plus loin. Ou alors d'Edouard Dubois, horloger, qui, au 2^e congrès de la Fédération des unions ouvrières, tenu à Neuchâtel en octobre 1905, s'était opposé au projet de statuts.

Féd. des Unions Ouv. les militants du bord du Léman ne comprennent pas notre situation, n'en tiennent aucun compte.

Dans le Jura, les U.O. ne sont ni parlementaires ni antiparlementaires. Avec les syndicats du Léman nous aurions sûrement à nous occuper de l'une ou de l'autre de ces deux questions. Et cela nous ne voulons pas le faire, parce que nous ne voulons pas nous diviser. En dehors du syndicat, nous reprenons notre liberté.

Maintenant, je me demande où se trouve le gâchis. Au bord du Léman, ou dans le Jura?

Dans les syndicats, et en tant que syndiqué, personnellement, je m'accorde parfaitement avec nos anarchos. Il n'en est pas de même en dehors du syndicat. S'ils voulaient faire de l'antiparlementarisme dans les syndicats, nous les combattrions et ils auraient bien des chances d'être vaincus. Ils le savent et ils ne le font pas. Si nos vieux politiciens voulaient introduire la politique dans les syndicats, nous les combattrions aussi et ils seraient vaincus aussi. Ils n'essaient pas plus de le faire que les anarchistes ne le font de l'antiparlementarisme. C'est peut-être grâce à cette neutralité que nous sommes arrivés à grouper un grand nombre d'ouvriers. C'est peut-être parce qu'ils ne sont pas neutres dans les questions politiques et philosophiques que les syndicats du Léman pataugent. Il me semble que notre méthode est meilleure que celle du bord du Léman. Après le Congrès d'Amiens, je me demande lesquels s'inspirent le mieux du syndicalisme français tout en tenant compte de notre milieu politique et historique et de la mentalité des ouvriers de la région⁴¹?

Huggler me disait dernièrement à propos du mouvement du Léman: «Il est inutile de discuter bien longtemps avec eux. Il faut leur dire ce que nous voulons. Il nous faut travailler au mouvement de la façon qui nous semble la meilleure. Que ceux qui pensent autrement que nous en fassent autant de leur côté. Nous ferons des expériences. Et nous en jugerons ensuite. Le malheur c'est que dès qu'une expérience est faite et qu'elle ne réussit pas aux syndicalistes du Léman, ils en rejettent la faute sur les syndiqués qui ne pensent pas comme eux. De cette façon il se pourrait que l'on aille des années et des années sans jamais se comprendre. Huggler disait qu'il serait bon qu'il se fasse une fois une bonne expérience où les politiciens n'apportent aucune entrave, où nous, de notre côté, nous leur aidions plutôt. Pour nous, nous avons déjà sérieusement éprouvé notre méthode. Si nous n'avions rencontré que patrons comme il y en a au bord du Léman, nous aurions déjà la journée de huit heures. Nous aurons cette année sûrement la journée de neuf

⁴¹ Le Congrès d'Amiens (8-16 octobre 1906), le 9^e de la C.G.T., avait adopté la résolution Griffuelhes sur les rapports entre syndicats et partis politiques, connue depuis sous le nom de Charte d'Amiens. Elle affirme l'indépendance totale du syndicat à l'égard des partis et des groupes idéologiques dans sa lutte pour la défense des travailleurs et pour l'abolition du salariat, lutte qui se mène par l'action directe. Elle constitue un véritable manifeste du syndicalisme révolutionnaire.

heures en plus d'un endroit⁴². Et au bord du Léman? Que les uns n'accusent pas les autres de leur faiblesse. A mon avis, ils ont tort les uns et les autres.

Nous nous sommes occupés des conférences Griffuelhes⁴³. La Féd. des U.O. organise cette tournée sauf erreur. L'Union Ouvr. de Chaux-de-Fonds n'a pas voulu le faire venir. Il y a deux ans environ, nous avons eu Yvetot qui avait fait de l'antiparlementarisme⁴⁴. Dubois s'était emparé de cela pour essayer de scinder notre mouvement. Ils ont eu peur que des faits identiques ne se reproduisent. Il est vrai que Dubois est coulé. Mais il nous a fallu lutter pendant plusieurs mois à cause de cela. Vendredi dernier, un camarade anarcho est venu à la Jeunesse⁴⁵, il nous a parlé de cette conférence. Nous avons jugé plus prudent d'en prendre, nous, la responsabilité plutôt que l'Union Ouvrière. Nous paierons les frais de moitié avec le groupe libertaire, ce seront eux qui feront les démarches. Comme local il a été question du Temple ou des Armes réunies⁴⁶.

Je suis très content, pour ma part, que Griffuelhes vienne. Et que comme syndicaliste il ne fasse pas de distinctions entre social-démocrates et anarchos,

⁴² La journée de huit heures était la revendication traditionnelle du mouvement ouvrier; elle était à l'origine de la célébration du 1^{er} Mai, aux Etats-Unis dès 1886, sur le plan international, dès 1890. En 1904, à son congrès de Bourges, la C.G.T. avait décidé de lancer une grande campagne pour la journée de huit heures: «A partir du 1^{er} Mai 1906, nous ne travaillerons que huit heures par jour», proclamait-elle. La campagne, d'une ampleur sans précédent, avait pris une tournure révolutionnaire, suscitant la panique. La veille du 1^{er} mai, Clémenceau fit arrêter deux dirigeants de la CGT, sous prétexte de complot et investit de troupes la capitale.

Les dirigeants de la Fédération suisse des syndicats professionnels et de celle des ouvriers sur métaux reprochaient aux syndicalistes révolutionnaires romands de pratiquer la tactique du tout ou rien en revendiquant immédiatement les huit heures au lieu de demander graduellement un abaissement de la journée de travail à 9 heures et demie, 9 heures, etc. Effectivement la Fédération des ouvriers sur métaux avait obtenu la signature de plusieurs contrats collectifs prévoyant 9 heures et demie par jour et même 9 heures (KAMBER, *op. cit.*, tableaux).

⁴³ Victor Griffuelhes (1874-1922), secrétaire général de la C.G.T., devait faire une tournée de conférences organisée par la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande. Repoussée, elle fut fixée à l'été, mais la violence des campagnes de presse suscitées par les grèves vaudoises de mars puis par le référendum socialiste contre la loi militaire incita les syndicalistes romand à repousser la venue de leur invité pour éviter son expulsion. Il parla du 19 au 30 novembre, dans les différentes villes de Suisse romande, sur «Le syndicalisme, son but, ses moyens d'action» (cf. *La Voix du Peuple*, 30 novembre 1907).

⁴⁴ Georges Yvetot (1868-1942), secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail, avait fait une tournée de conférences en Suisse romande durant le mois de décembre 1904. Cf. entre autres, le compte rendu très favorable d'ACHILLE GROSPERRE dans la *Solidarité horlogère* du 31 décembre 1904.

⁴⁵ La Jeunesse socialiste, qui était alors le centre de ralliement des éléments les plus vivants et les plus à gauche du socialisme neuchâtelois; on y trouvait les frères Naine et Graber, etc. (cf. HÖGGER, *op. cit.*, passim, p. 96-106).

⁴⁶ Le temple protestant, dit Temple national, que la municipalité louait pour des conférences (Elisée Reclus y avait parlé; Jaurès y prononcera deux discours, les 1^{er} et 2 novembre 1907); le café des Armes réunies, où se tenaient habituellement des assemblées ouvrières. Finalement la conférence sera organisée uniquement par les Jeunesses socialistes, le 21 novembre 1907.

cela ne m'étonne pas. En tant que syndicaliste, il n'a pas à s'en occuper. Ce seront peut-être les Lémanistes qui serait [*sic*] étonnés.

Les brochures de Pouget sont très bonnes⁴⁷. Pourtant, il manque quelque chose. Si je me souviens bien, il a précisé l'attitude des syndicats devant les partis parlementaires, il a montré qu'ils sont d'une essence différente. Il aurait aussi dû montrer la différence qu'il y a entre les syndicats et les groupes antiparlementaires. En ne disant rien, il laissait supposer qu'il n'y en avait pas. Sur ce point, Lagardelle a écrit quelques pages dans le *Mouvement socialiste*, à la fin d'un article Mannheim, Rome, Amiens, très simples et très claires⁴⁸. Il fait une distinction entre les organisations qui «participent à la vie commune» et les «organisations de classe». Naine croit qu'il ne faut pas faire cette distinction et il m'accuse de vouloir tout étiqueter. Mais cela ne fait rien. C'est pourquoi je suis très heureux de la tournée de conférences Griffuelhes. On tâchera d'entreprendre tout ce qui peut s'adapter à notre situation. Cependant je ne suis pas d'accord en tous points avec lui, si j'en ai l'occasion, je le lui dirai.

Bien des salutations.

Ach. Graber

Nord 17

A partir de la semaine prochaine :

Wallgasse 4

Berne

⁴⁷ Emile Pouget (1860-1931), rédacteur de la *Voix du Peuple* de Paris, l'organe de la CGT, qui avait auparavant fondé et dirigé le fameux *Père Peinard*, est l'auteur de très nombreuses brochures. Celles auxquelles Achille Graber fait allusion sont sans doute celles qui parurent dans la série «Bibliothèque syndicaliste»: *Les bases du syndicalisme*, *Le syndicat*, *Le Parti du travail*, *L'action directe*, Paris s.d. Notons que *Le syndicat* parut en allemand, à Zurich, en 1907, traduit par les soins de Max Tobler, alors rédacteur au *Volksrecht*. D'autres extraits de Pouget parurent également dans ce dernier journal et dans *Polis*, la petite revue de Fritz Brupbacher.

⁴⁸ La revue, dirigée par Hubert Lagardelle, servait de tribune au syndicalisme révolutionnaire. L'article en question, après avoir examiné les congrès du Parti socialiste allemand, à Mannheim, qui avait pratiquement abandonné l'idée de grève politique de masse, du Parti socialiste italien, à Rome, où s'était dégagée une tendance syndicaliste révolutionnaire, et de la C.G.T., à Amiens, montrait que parti et syndicat appartenaient à deux réalités différentes, et que la rupture entre le capitalisme et le monde ouvrier se faisait exclusivement sur le terrain économique: «A l'atelier, au syndicat, dans la grève, le producteur se dresse contre le patronat et son support, l'Etat; dans cette révolte, il élabore le droit nouveau, le droit ouvrier qui est l'antithèse du droit capitaliste et qui détruit la division hiérarchique en maîtres et en esclaves. Sur les autres terrains, il n'y a plus scission, il y a fusion. L'ouvrier qui se mêle à des bourgeois ou à des petits bourgeois, dans les comités politiques, dans les associations philosophiques, littéraires ou artistiques, participe à la *vie commune* de la société moderne et par là se confond avec elle» (t. XX, VII^e de la 2^e série, n^o 180, novembre 1906, p. 264). Lagardelle, lui non plus, ne montrait pas expressément la différence entre groupes antiparlementaires et syndicats.